



CHARTRE DES DROITS DES PARENTS OU DES AIDANTS NATURELS ●●●

Droit d'exprimer ses émotions.

Droit de solliciter de l'aide.

Droit de maintenir une qualité de vie.

Droit d'être respecté psychologiquement et physiquement.

Droit d'être parents pour les autres enfants.

Droit au répit et aux vacances.

Droit d'instaurer des règles de vie à la maison et de les faire respecter.

Droit à l'intimité et à vivre sa propre vie. Vivre pour soi.